DLP 29 - 8 - 88036672
MINISTERE DE L'AGRICULTURE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Publication périodique

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES RHONE-ALPES
AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE
EDITION BAS-VIVARAIS
ABONNEMENT ANNUEL : 80 F
Circonscription RHONE-ALPES 55, rue Mazenod 69426 LYON CEDEX 3

1er Janvier 1983 N° de série continue 34 Bulletin n° 1

Toute l'équipe de la Circonscription Rhône-Alpes vous présente ses Meilleurs Voeux pour la NOUVELLE ANNEE

CONSERVEZ TOUS LES BULLETINS : C'EST UNE DOCUMENTATION UTILE

POIRIER

Psylles - Toutes situations (Vallée du Rhône et région LUSSAS - AUBENAS) : les conditions climatiques de l'automne et du début de l'hiver ont entraîné une évolution particulièrement précoce des adultes hivernants : plus de 50 % des femelles sont prêtes à pondre. Un traitement doit être appliqué dès le premier jour où la température maximale dépasse 7° environ.

Produits utilisables :

Huiles jaunes : 3 l de produit commercial/hl (nombreuses spécialités) auxquels on ajoutera des colorants nitrés, de façon à obtenir une bouillie apportant au total 600 g de D.N.O.C. par hl.

Remarque : Dans la majorité des situations, ce traitement dispensera de toute autre intervention contre ce ravageur.

PECHER

Cochenille rouge du poirier (Epidiaspis leperii) - Très polyphage ce ravageur peut être observé sur plusieurs espèces fruitières : poiriers, pêchers, pommiers, pruniers. Il peut déprécier les fruits : petites taches circulaires rougeâtres (réaction anthocyanique comparable à celle causée par le Pou de San José).
Sa présence est constatée depuis de nombreuses années dans les vergers de pêcher du Bas-Vivarais (GROSPIERRES, CHAMBONAS...).
La cochenille rouge du poirier n'a qu'une génération par an et la sortie des larves (sensibles aux traitements en végétation) est très échelonnée de fin mai à août.
La lutte contre ce ravageur est souvent réalisée par application de traitements néfastes à la faune auxiliaire en cours de végétation alors que ce sont les traitements d'hiver qui sont les plus recommandables : meilleure efficacité et respect des auxiliaires.

DANS TOUS LES VERGERS OU DES DEGATS ONT ETE CONSTATES SUR FRUITS IL EST CONSEILLE D'APPLIQUER LA PROTECTION SUIVANTE :

. 1 traitement aux colorants nitrés dès maintenant : (TRIFINA, BONITROL crême, JACKYL S SANDOLINE A fluide) à la dose de 1 l de produit commercial par hl d'eau ; pulvériser copieusement et sous forte pression.

. 1 traitement 3 semaines environ après (mais avant le stade B) avec Oléoparathion à la dose du fabricant (nombreuses spécialités).

Ces deux traitements sont complémentaires : le premier "nettoie" et le second pénètre dans les boucliers.

TRAITEMENTS D'HIVER

ARBRES FRUITIERS ET VIGNE

- Mesures prophylactiques

. arracher les arbres morts ou dépérissants dans les plantations,

. couper les charpentières et les rameaux dépérissants suffisamment bas et protéger les plaies avec un badigeon spécial (SANTAR ou KANKERTOX 3),

. brûler rapidement les bois dégagés de plantations,

. sur vigne, enlever et détruire les grappes desséchées qui pourraient être porteuses de Black-Rot, de même que les sarments blanchis (excoriose).

Dans les zones grêlées le 23 Juin 1982 :

Eliminer soigneusement à la taille le plus possible de pousses blessées et surtout celles supportant des fruits momifiés (sources de chancres).

- Traitements chimiques

. COLORANTS NITRES (DNOC) sont utilisés pour détruire les mousses, les lichens, certains ravageurs des arbres fruitiers, acariose, cochenilles et excoriose de la vigne, à raison de 600 g/hl, soit 1 l de produit commercial par hectolitre (BONITROL crême, JACKYL S, TRIFINA et SANDOLINE A fluide).

Ce traitement a tout son intérêt dans les vergers de pêchers régulièrement infestés de pucerons verts (Myzus).

. HUILES JAUNES (colorants nitrés + huile de pétrole). Employées à raison de 2 à 3,5 l/hl de produit commercial sur les arbres fruitiers en particulier contre la cochenille du mûrier et la cochenille rouge (Epidiaspis leperii) sur poirier et pêcher.

Enrichies en DNOC (de façon à apporter 600 g de DNOC/hl) elles sont intéressantes contre le Psylle du poirier.

Sur vigne elles sont efficaces contre Excoriose, Acariose, Erinose et Cochenilles.

. OLEOPARATHION: peut être utilisé plus tard, en pré débourrement. Il est ovicide et efficace aussi contre l'acariose et les cochenilles de la vigne, ainsi que sur les cochenilles d'arbres fruitiers (cochenille rouge du poirier sur pêcher notamment).

. ARSENITE DE SOUDE SUR VIGNE : contre l'excoriose, l'arsénite de soude à 625 g/hl reste le produit le plus performant. Le traitement d'hiver reste donc le traitement de base contre l'excoriose. Pour obtenir la meilleure efficacité, il sera appliqué de préférence le plus tôt possible (Janvier) alors que les pycnides (organes de conservation du champignon) sont en formation . L'élimination complète de la maladie sera obtenue en renouvelant cette opération 2 ou 3 ans de suite.

Contre l'Esca, la dose employée sera de 1250 g/hl ; à noter également une action intéressante de ce produit sur certaines formes hivernantes d'insectes (Pyrale, Noctuelles, Cochenilles). Mais, sa toxicité impose la prise de précautions particulières : port de vêtements protecteurs, application pendant le repos complet de végétation, 10 jours après la taille, par temps doux et en absence de vent.

P 81